

Projet national pour l'avenir de l'audiovisuel en bibliothèques publiques

Premières tendances
Avril – Juillet 2025
Synthèse des réponses
au premier questionnaire



Projet national

Une réflexion au long cours

Le projet national pour l'avenir de l'audiovisuel en bibliothèques publiques a été lancé au printemps 2025 par **Images en bibliothèques** en association avec le **ministère de la Culture**.

Ce projet fait suite à la tenue de deux journées d'étude en 2022 (à la BnF), et en 2023 (à la BM de Lyon), au cours desquelles de nombreuses questions ont été soulevées, tant sur l'avenir des collections de DVD que sur la pertinence des offres de VAD pour les bibliothèques.

Un premier questionnaire a été adressé en avril 2025 à l'ensemble des bibliothécaires et médiathécaires de France, organisé autour de **dix axes thématiques**.

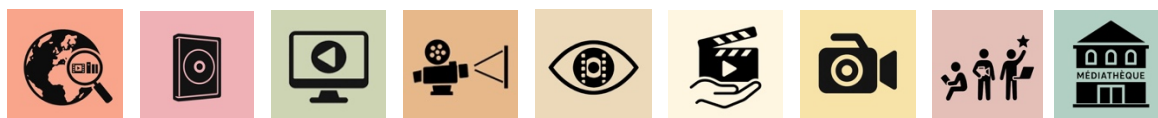
421 réponses ont été collectées, représentant plus de **500 bibliothèques** de tailles variées, réparties sur l'ensemble du territoire national.

Les réponses à ce questionnaire ont fait l'objet d'une analyse attentive, à l'issue de laquelle la consultation nationale a été réorganisée en **cinq chantiers**, tenant compte des priorités identifiées par les bibliothécaires.

Des **groupes de travail**, composés de bibliothécaires, de directeurs d'établissements ou d'institutions et de chercheurs vont maintenant s'emparer de ces différents chantiers.

Un **site internet** rendra compte de l'avancée de leurs travaux, et permettra à tous les bibliothécaires intéressés de **contribuer** aux discussions.

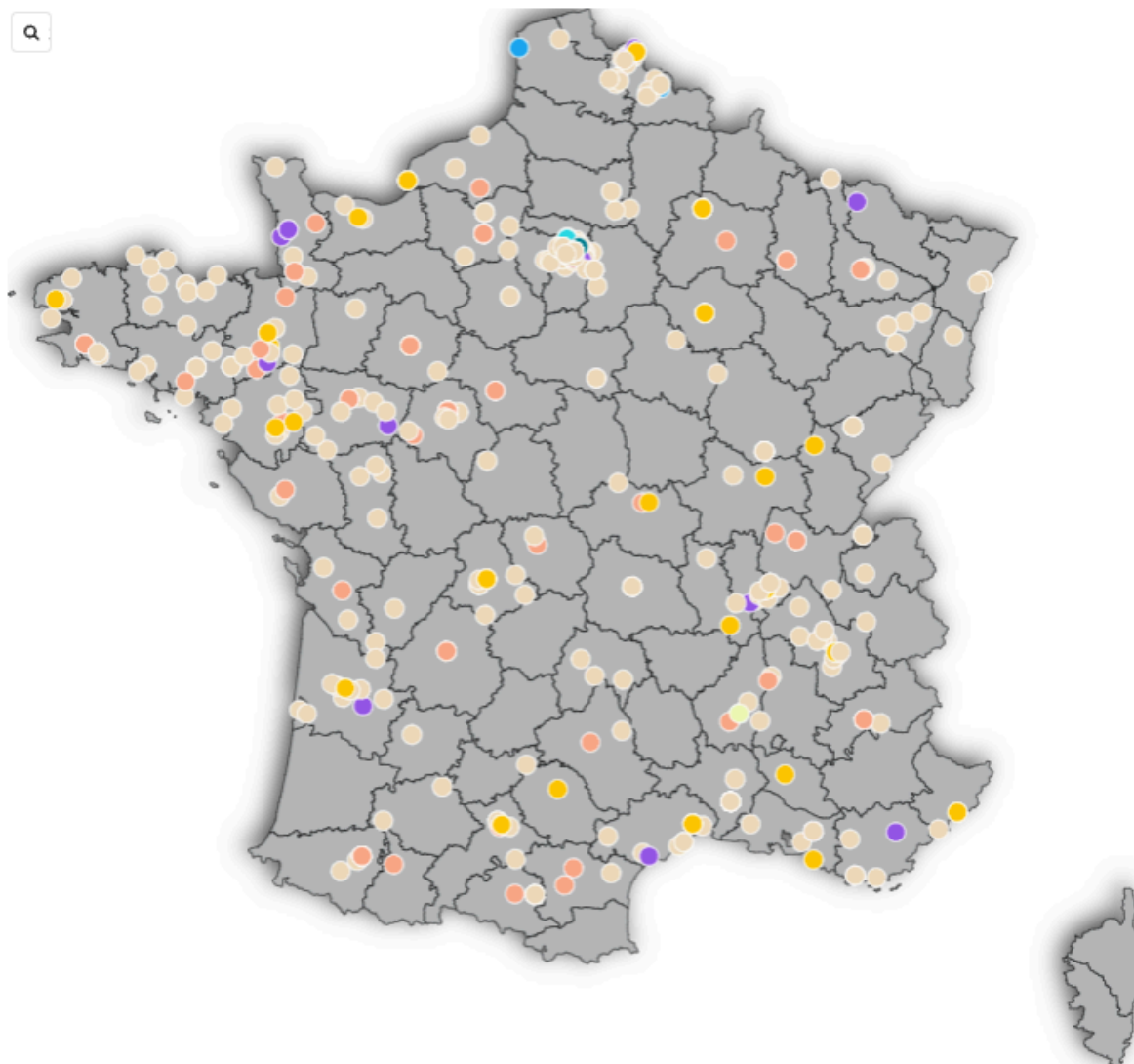
Au mois de juin 2026, une **journée d'étude nationale** permettra de restituer ce travail collectif et d'examiner les propositions qui auront émergé de cette réflexion.



Cartographie des répondants

Les 421 répondants se répartissent de façon plutôt homogène sur le territoire métropolitain, avec une représentation plus marquée de l'Île de France et de l'Ouest de la France. La Corse n'est pas représentée, et seul deux répondants représentent les territoires ultramarins (Océan indien).

Association Collectivité Bibliothèque municipale Bibliothèque départementale Bibliothèque municipale classée
Bibliothèque spécialisée Bibliothèque universitaire Acteur économique Bpi Bibliothèque numérique de référence
Bibliothèque d'entreprise BnF



Les sujets prioritaires

Chacun des répondants au questionnaire était invité à indiquer quels sujets lui semblaient prioritaires parmi les dix axes thématiques proposés (Oui complètement / Oui en partie / Non pas tellement / Non pas du tout).

Les axes thématiques sont présentés ici en fonction de l'importance que leur donnent les bibliothécaires.

1 Est-ce la fin des collections audiovisuelles physiques ?



2 Quelle place l'audiovisuel doit-il tenir au sein de l'ensemble des collections ?



3 Quelles actions culturelles construire autour du cinéma et de l'audiovisuel ?



4 Quelles(s) offre(s) de vidéo à la demande pour les usagers des médiathèques ?



5 À quelles œuvres audiovisuelles les médiathèques doivent-elles donner accès ?



6 Quelles sont les conséquences de ces transformations sur l'évolution des métiers et des compétences ?



7 Comment le cinéma et l'audiovisuel participent-ils au développement du lien social ?



8 Comment concevoir un espace dédié à l'audiovisuel dans une construction ou une rénovation de médiathèque ?



9 Comment dynamiser le travail des bibliothèques autour du cinéma et de l'audiovisuel au cœur d'un écosystème culturel local ?



10 Comment faire du cinéma et de la vidéo au sein de la médiathèque ?



1 Est-ce la fin des collections audiovisuelles physiques ?

Depuis déjà plusieurs années, la **disparition des supports physiques** semble se confirmer, tandis que les plateformes de streaming dominent les usages. Dans ce contexte, quel est l'avenir des collections audiovisuelles en bibliothèque, notamment des DVD ?

Nombre de répondants évoquant chaque item	
Un public spécifique encore fidèle (seniors, ruraux...)	52
Une baisse des prêts, un désintérêt croissant du public	49
Une offre numérique pour pallier cette baisse	48
Une baisse des budgets d'acquisition	32
Des projets ou des actions de valorisation	30
Un conflit idéologique entre DVD et VAD	21
Une politique de maintien des acquisitions DVD	9
Un manque d'alternatives numériques possibles	9
La crainte de la dépendance à un abonnement centralisé	8

Face à cette question, les réponses des bibliothécaires sont contrastées.

Il existe encore un **public spécifique fidèle** à ce support (des **seniors**, des **ruraux**), même si la **baisse des prêts** et le **désintérêt croissant** du public pour les collections de DVD sont souvent évoqués.

L'**offre numérique** est perçue comme une forme de **report** venant compenser ce désintérêt, mais elle entre en **compétition** avec le maintien des collections de DVD dans un contexte de **baisse des budgets d'acquisition**.

Certains bibliothécaires considèrent même que les usages concurrents de la VAD et du DVD produisent une forme de **conflit idéologique**. Le message envoyé par la présence d'une collection de DVD est une invitation **se rendre à la médiathèque**, là où la mise à disposition d'un

catalogue de VAD est une invitation à **rester chez soi**.

Le DVD permet toujours de proposer une **offre plus variée** que celle que l'on trouve sur les plateformes VAD, qui puisse combiner des **films grands publics** récents et du **cinéma exigeant**.

Verbatim

« On ressent un sentiment "d'écartèlement" entre la nécessité de valoriser notre collection de DVD et la communication pour nos abonnements aux plateformes numériques : une façon de dire au public : venez mais aussi ne venez plus ! »

« Le manque croissant d'appétence du public pour le support DVD réduit d'autant la médiation autour du langage cinématographique (...). Comment dorénavant mettre en lien le public avec des œuvres cinématographiques rares ? »

« Le prêt de DVD ne cesse d'augmenter dans notre structure. C'est un support qui reste plébiscité car il reste certaines zones blanches sur notre territoire. L'accès à internet et donc à la VAD reste compliqué. »

« Je me sens concernée par la question du retraitement suite au désherbage. »

« Nous avons deux offres de cinéma : en DVD et numérique. Les deux offres n'atteignent pas les mêmes publics, la valorisation est parfois croisée. »

« Les collections de DVD ont un coût important par rapport à leur faible emprunt par le public. Cela affecte la réflexion globale autour de la politique documentaire dans un contexte budgétaire d'acquisition étriqué (voire à la baisse). »

« Le prêt de lecteurs de DVD ne peut être qu'un pis-aller. Je crois plus en la médiation culturelle avec des créneaux ciblés : documentaires et courts métrages pour ne pas rentrer en concurrence avec des cinémas d'art et d'essai (en fonction du territoire bien sûr). »

2 Quelle place l'audiovisuel doit-il tenir au sein de l'ensemble des collections ?

S'interroger sur la place que l'audiovisuel doit tenir au sein des collections est souvent l'occasion pour les bibliothécaires de rappeler que la médiathèque est d'abord un lieu de **mise à disposition d'une collection**. C'est ce qui la distingue d'une MJC, ou d'un centre d'action culturelle.

Nombre de répondants évoquant chaque item	
La nécessité d'avoir une collection à médiatiser et valoriser	56
Une intégration à la collection globale	46
Un intérêt toujours fort pour l'audiovisuel	46
Une défense du support physique	32
Une attention particulière pour les publics spécifiques et la jeunesse	17
Une réflexion en cours, pleine d'incertitudes	8
Une concurrence accrue du numérique et des plateformes commerciales	7
Une baisse de la fréquentation des espaces consacrés à l'audiovisuel et du prêt de DVDs	3
Un manque de place pour maintenir les collections	2

Sans surprise, les collections audiovisuelles doivent faire l'objet d'un travail de **médiation** et de **valorisation** pour exister pleinement, qui peut passer par la visibilité en rayons, et la mise en lien avec d'autres supports documentaires.

Il est plus aisé de construire ces liens lorsque l'on peut s'appuyer sur une **collection physique**, dont l'intégration au sein de l'ensemble des collections est plus naturelle, et peut être plus facilement mise en scène, dans une **logique documentaire unifiée**.

Cela conduit beaucoup de répondants à défendre le support physique, qui permet en outre un meilleur travail à l'intention des **publics spécifiques** et de la **jeunesse**.

Les baisses des prêts de DVD et de la fréquentation des espaces consacrés à l'audiovisuel, observées dans de nombreuses

Bibliothèques (même si ce n'est pas toujours le cas), entraînent une réflexion pour **redéfinir la place de l'audiovisuel** dans un contexte d'**évolution des pratiques culturelles**.

Verbatim

« Après 33 ans d'expérience, je ne vois pas comment poursuivre un réel travail de médiation en médiathèque sans collection. Pour la jeunesse, cela reposerait alors complètement sur les salles de cinéma et l'éducation nationale. »

« L'action culturelle doit en priorité mettre en avant des collections. Attention de ne pas confondre notre métier avec celui de chargé d'éducation à l'image qui existe dans les cinémas, dans certaines associations ou dans les pôles d'éducation à l'image gérés par la région. »

« Les baisses générales du budget alloué à la culture ne permettront pas de tout miser sur l'action culturelle (le bénévolat a ses limites), et l'action culturelle sans s'appuyer sur des collections n'a aucun sens : c'est de là que part l'idée, la promotion d'une œuvre, au sens de valorisation, auprès d'un public connaisseur ou non. La médiathèque est un lieu d'échange qui repose sur quelque chose qui peut être saisi et discuté à plusieurs (collectivement ou tour à tour). »

« L'action culturelle sans collection ne me semble pas envisageable. Lorsque nous programmons des projections, cela sert aussi à mettre en valeur la collection de DVDs ou d'autres documents en rapport avec cet événement. »

« Nous avons déjà constaté avec l'arrêt du CD combien il est difficile de faire de la médiation sans collections. Nous redoutons que l'arrêt probable du DVD nous éloigne du public. »

« Il faut mutualiser les expériences, les partager dans la presse professionnelle. Et chaque fois qu'on tente une animation, prendre grand soin du retour des usagers : je suis convaincue que nous n'écoutons pas assez nos publics. »

« Les projections de films documentaires ont beaucoup plus de succès que les téléchargements en streaming. La dématérialisation n'est donc pas un frein pour l'action culturelle. Le problème c'est la petitesse de l'offre. »

« Il faut parvenir à naviguer entre les offres pour amateurs éclairés mais également pour le très grand public, pour ne pas se couper de toute une catégorie d'usagers. »

3 Quelles actions culturelles construire autour du cinéma et de l'audiovisuel ?

Nombre de répondants évoquant chaque item	
L'organisation de projections	50
Une mise en valeur du cinéma documentaire	45
Une attention à la construction de partenariats	33
L'organisation de rencontres, de conférences et de débats	22
Un travail autour de la réalité virtuelle	16
Une mise en valeur du cinéma d'animation	15
Une recherche d'équilibre délicate, entre attentes du public et contraintes matérielles	11
L'organisation de séances d'éducation à l'image	9
L'organisation d'expositions	5

La première des actions culturelles évoquées par les bibliothécaires est l'**organisation de projections : documentaires, films d'animation, court-métrages**. Ces projections sont souvent accompagnées de rencontres, de **conférences** ou de **débats**, le film constituant à la fois un objet de discussion en tant que tel et un point de départ permettant de nourrir une réflexion thématique ou un débat social.

Beaucoup de bibliothèques s'appuient sur les **événements nationaux** qui rythment l'année pour construire leur programmation : fête du court-métrage, mois du documentaire, fête du cinéma d'animation... L'action culturelle est souvent pensée en articulation avec d'autres structures locales, lorsqu'elles existent : la construction de **partenariats** est régulièrement évoquée, ainsi que la nécessité de ne jamais se positionner en

concurrence avec les cinémas mais de veiller au contraire à proposer une **offre complémentaire**.

Trouver le bon équilibre entre les **attentes du public**, la volonté de maintenir une certaine **exigence** dans la programmation et les collections, et les **contraintes** légales et matérielles auxquelles font face les établissements est toujours un défi.

La **création numérique** est évoquée de façon plus ponctuelle. Il existe une appétence et une curiosité des usagers pour la réalité virtuelle ou les jeux vidéo, mais les bibliothécaires regrettent souvent leur manque de **compétences** et de **moyens** pour pouvoir accompagner le public.

Verbatim

« Nous nous demandons comment proposer de l'action culturelle qui dépasse la simple projection, même si on essaie également d'intégrer les classiques "ciné-débat" à des thématiques spécifiques. »

« Nos actions d'animations sont toujours articulées en lien avec les collections, la question se pose donc d'inventer de nouvelles propositions. En musique, nous avons mis en place du prêt d'instrument, des ateliers de MAO... Des actions du même type pourraient être envisagées mais nécessiteraient des budgets adaptés et un personnel formé. »

« Nous promovons l'organisation de ciné-rencontres/débats dans les bibliothèques de notre réseau départemental. Nous incitons à participer aux événements nationaux : mois du film documentaire, fête du court métrage, du cinéma d'animation, prix public Les yeux docs. »

« Il faut donner accès à des œuvres qui sont peu visibles sur les plateformes tout en ne concurrençant pas les petits cinémas indépendants du territoire. Mais en n'oubliant pas non plus la culture populaire, le mainstream qui a aussi voix au chapitre. Il y a souvent des luttes presque idéologiques entre les collègues, les acquéreurs spécialisés et la direction. »

« Les médiathèques n'ont pas la réactivité ni les finances pour être dans une course à la dernière technologie et s'afficher comme à la pointe de la tendance. Attirer par du "populaire" ou assumer une culture plus "exigeante", l'équilibre est difficile à trouver. »

« J'aimerais faire connaître la culture d'Internet, des vidéastes sur youtube qui ont déjà vulgarisé de nombreuses choses et que le public ne connaît pas. Ainsi qu'œuvrer à la légitimation des œuvres vidéoludiques, leur histoire et ces pratiques de loisir et de culture. Sans oublier de trouver un équilibre avec la prévention vis à vis des écrans et de leur utilisation pour tous les âges. »

« Nous avons un partenariat avec le cinéma municipal et l'association chargée de faire vivre le cinéclub. Un dispositif probant multi-partenarial est à l'œuvre autour du mois du doc impliquant l'ensemble des acteurs du territoire (Cinéma, collègues, association, grand public, médiathèque départementale 77...). Mais il est soumis à un désengagement financier qui le met en péril. »

« Les nouvelles formes audiovisuelles sont gérées par le Pôle numérique et non pas par le pôle cinéma. Des initiations à la réalité virtuelle et à la création numérique sont organisées ponctuellement. »

« Des dispositifs immersifs son/image ne sont pas forcément possibles dans les bibliothèques (contrairement à un espace d'exposition comme un FRAC où ils sont mis en display sur une plus longue durée). Ce n'est cependant pas une demande de la part de nos usagers qui considèrent ça comme une mode, un gadget à connaître plutôt que comme une nouvelle pratique culturelle. Des formats plus classiques comme "l'exposition" sont plus porteurs et permettent au public de découvrir de nouvelles pratiques et médias sans stress. Il est par ailleurs intéressant de signaler que des formes audiovisuelles populaires ont disparu peu à peu des collections (karaoké, apprentissage de danses, etc.). Les ressources numériques (skilleos) sont là pour pallier ça. »

4 Quelle(s) offre(s) de vidéo à la demande pour les usagers des médiathèques ?

Les réponses apportées à la question témoignent de ce que les propositions de VAD actuelles semblent mal adaptées aux besoins des bibliothécaires, qui regrettent souvent qu'elles ne leur permettent pas de **maîtriser leur collection** audiovisuelle :

- L'**échantillonnage des films proposés** échappe à leur contrôle dans de nombreux cas (la plateforme proposant un bouquet).

- Le **coût d'acquisition** des films dépend du nombre d'usagers souhaitant les consulter.

- La **pérennité de la collection dans le temps** n'est pas garantie, certains films disparaissant parfois brutalement du catalogue à l'expiration des droits – quand ce n'est pas l'accès à l'ensemble des contenus d'une plateforme qui est soudainement remis en cause faute de budget.

Le modèle économique de la plupart des plateformes de VAD, le **paiement à l'acte**, participe du **renversement des conséquences économiques** d'un **bon travail** de médiation. Au lieu de contribuer à l'**amortissement symbolique** d'un **investissement initial** dans la collection de DVD en favorisant sa circulation, les « bons bibliothécaires » se voient reprocher l'**augmentation des dépenses** de la collectivité lorsque les films sont trop consultés par les usagers. Les professionnels sont donc confrontés à une forme d'**injonction paradoxale**, dont certains souffrent : ils doivent promouvoir le service de VAD, mais « pas trop ».

En dépit de ces réserves, les bibliothécaires reconnaissent aussi que l'outil peut être **pratique**, et qu'il est relativement **simple d'usage** pour les publics les plus jeunes.

Nombre de répondants évoquant chaque item	
Une absence de maîtrise du catalogue	57
Une offre incompatible avec les bibliothèques	53
Une difficulté à valoriser les films	32
Une offre peu adaptée aux besoins des bibliothèques	31
Un problème de communication autour de l'offre	24
Un outil pratique pour les usagers	21
Un manque d'accompagnement pour les usagers	21
Un message complexe envoyé par la VAD aux usagers	20
Des problèmes techniques liés aux plateformes et à leur utilisation	14
Une simplicité d'usage	11
De nouvelles propositions à construire	11
Un besoin de formation	10

Verbatim

« Des utilisateurs nous font des suggestions d'acquisition de films en DVD. Nous leur indiquons qu'ils sont disponibles en version numérique via l'offre VAD mais ils ne sont pas utilisateurs. On ne peut donc répondre à leur demande. Seule une certaine catégorie de personnes (les moins de 40 ans principalement) est utilisateur de l'offre VAD. Les personnes plus âgées ne conçoivent pas de se connecter pour regarder un film. »

« Le succès de 2 ou 3 films grand public a mené à l'interruption du service pendant 3 mois car nous avons atteint plus vite que prévu les limites de notre budget. »

« Pour des raisons budgétaires la MD a dû suspendre la ressource et nous n'avons plus ce service à offrir aux usagers de la médiathèque. Tous les adhérents ne s'en emparaient pas, mais ceux qui avaient leurs habitudes sur la plateforme appréciaient cette offre complémentaire. »

« La VOD est un complément, mais elle est loin d'avoir remplacé la lecture de DVD. Nous prêtons aussi beaucoup de lecteurs de DVD. Cela pose donc la question centrale des budgets, qui se cumulent. »

« Le budget peine à suivre car le modèle économique est très gourmand. Le visionnage d'un film revient presque à 4 euros : ce n'est plus très loin du prix de la VAD pour les particuliers. »

« L'offre VAD pour les médiathèques ne rivalise pas avec les plateformes commerciales qui ont l'exclusivité de leurs productions et qui commercialisent très peu leurs séries sous forme de DVD. Un très large public de médiathèque est demandeur de ces productions et n'y a pas accès, à cause d'un pouvoir d'achat restreint. »

« Nous n'avons pas la main sur la sélection des films proposés par les plateformes. Certaines plateformes proposent des contenus qui ne sont pas forcément adaptés à notre public. Elles sont également très chères, et impactent les budgets d'acquisition physique. »

« Les titres proposés échappent à notre contrôle, il n'y a plus de politique documentaire possible. Ils ne sont pas proposés indéfiniment, contrairement à des acquisitions en support physique (...). Certains titres disparaissent même définitivement. La VAD éloigne les usagers des bibliothèques : certains y voient un Netflix gratuit, remplaçant le travail de conseil et de médiation par une interface et un algorithme. »

« Les offres existantes sont beaucoup trop onéreuses pour nos budgets et semblent assez compliquées techniquement. Il faudrait pouvoir choisir les titres inclus (comme on choisit les DVD), et ne pas simplement pouvoir bénéficier de packs déjà constitués. Il faudrait une offre nationale, réservée aux bibliothèques publiques. »

« Nous privilégions une collection physique et nous avons laissé tomber l'idée de la VAD : c'est trop onéreux. »

« Le modèle idéal serait de pouvoir acquérir des films sous format numérique de la même manière que nous achetons des DVD en leur attachant un nombre de visionnages limité (100 par exemple - un DVD est généralement HS après 100 prêts) et une contrainte de déplacement pour y accéder (emprunt sur place comme pour un DVD) qui débloque le droit d'accéder au document en ligne. (...) Ce modèle permettrait de garder du lien, du local, tout en permettant de ne plus dépendre du support qui devient obsolète. »

5 À quelles œuvres audiovisuelles la médiathèque doit-elle donner accès ?

Les réponses apportées à cette question soulignent la volonté partagée de **répondre à tous les publics**, et celle de parvenir à constituer des **fonds locaux spécifiques**, en lien avec les territoires.

Nombre de répondants évoquant chaque item	
Une attention aux besoins réels du public	53
Un attachement à valoriser la diversité des œuvres	30
Une volonté de répondre à tous les publics	27
Une volonté de construire des liens transversaux entre les médias et les formats	18
Un manque de moyens techniques ou humains	12
Des contraintes budgétaires ou légales	9
Une orientation vers les usages numériques	8
Un intérêt pour les œuvres locales ou patrimoniales	7

Les **contraintes budgétaires et légales** pèsent sur la possibilité d'atteindre ces objectifs, tout comme la difficulté de bien **répondre aux besoins du public**, souvent signalée. Proposer une **offre en lien avec les usages** locaux effectifs ou potentiels n'est pas toujours simple.

La construction de **liens transversaux** entre différents médias, à travers la proposition de parcours thématiques au sein du catalogue, par exemple, est l'une des stratégies de médiation régulièrement évoquées. Elle permet de **décloisonner** les collections, favorise la **diversification** des publics et des usages, et les **rencontres intergénérationnelles** (notamment autour du jeu vidéo).

Verbatim

« Nous essayons d'avoir une programmation basée sur des œuvres diversifiées, sur la forme et sur les thématiques abordées. L'accompagnement d'une projection par une rencontre reste pour nous la meilleure manière de faire apprécier une œuvre atypique, moins connue du public. »

« En réalisant des animations qui font appel à des collections au médium différents, on peut établir des "passerelles" entre différents mondes et univers. Je pense notamment aux animations ludiques qui permettent d'offrir des échanges intergénérationnels, que ce soit autour de jeux vidéo mais aussi et surtout de jeux de société. »

« Nous essayons de développer des sélections "à la demande" et de toucher un large public dans nos sélections réseau (...) mais c'est forcément perfectible. »

« Nous nous efforçons d'établir des ponts entre les différents supports, par le biais de sélections thématiques, et de créer des associations entre différents supports qui sont visibles sur le catalogue en ligne. Le public est assez friand de prescription de type "Si vous avez aimé... alors nous vous conseillons..." »

« Les catalogues devraient proposer des liens entre les différents formats, des renvois extérieurs, des ressources complémentaires, tout en étant plus faciles à consulter, comme le sont les modèles des moteurs de recherche commerciaux. »

6 Quelles conséquences de ces transformations sur l'évolution des métiers et des compétences ?

La question des compétences nécessaires à l'accompagnement des transformations actuelles est évoquée par les bibliothécaires dans les réponses à la plupart des axes thématiques. De ce point de vue, elle apparaît complètement **transversale**.

Nombre de répondants évoquant chaque item	
Une absence de formation spécialisée	42
L'importance du lien avec le public	35
Une absence de stratégie ou de projet clair pour l'audiovisuel en bibliothèques	34
Une méconnaissance des compétences en cinéma	24
Un manque de reconnaissance institutionnelle, une difficulté à légitimité un savoir spécifique	19
Une forme d'isolement professionnel (vis à vis des collègues et / ou des réseaux extérieurs)	11
L'existence de conflits ou de malentendus avec les collègues	8
Une confusion entre les métiers et les fonctions	7

Globalement, les bibliothécaires regrettent l'**absence d'une formation spécialisée** qui s'articulerait avec une **reconnaissance** de l'**expertise spécifique** qu'elle procurerait, et qui pourrait être mieux **valorisée** dans le cadre d'un **parcours professionnel**.

L'absence d'un **cap collectif clair** permettant d'entrevoir quel pourrait être l'avenir du cinéma en bibliothèques ne permet pas d'identifier **quelles compétences acquérir** : des compétences techniques pour garantir l'**archivage numérique** des collections ? des compétences en **histoire et en esthétique du cinéma**, pour mieux renseigner le public ? des compétences en matière de **production audiovisuelle** (captation d'images et de sons, montage, etc...), pour accompagner l'essor de Cinélab ?

Verbatim

« Qu'est-ce qu'un vidéothécaire aujourd'hui ? Faut-il plutôt parler d'un médiateur culturel ? »

« La disparition des supports physiques implique d'acquérir des compétences en numérique pour comprendre comment stocker des données dans le temps et éviter qu'elles ne disparaissent. Dans un contexte où les acteurs privés et les grands groupes ont tendance à étendre leur contrôle sur les collections, il sera de plus en plus important de savoir construire des îlots indépendants. Une des questions est : est-ce que le service public peut répondre à ce besoin de protection ou, en l'état actuel des choses, seul l'indépendant, le groupe d'individus non officiel peut y répondre ? Garder des spécialistes du contenu n'est pas incohérent, la difficulté sera de savoir comment leur donner les moyens d'en parler et de le mettre en avant, s'il n'est plus disponible en bibliothèque... »

« Personnellement, je suis moins encline à me former à la réalisation, au montage... Ce n'est pas mon métier, je suis bibliothécaire, pas réalisatrice ni monteuse, ni animatrice socio-culturelle. Chacun son métier. »

« De même qu'un bon discothécaire n'a pas besoin d'être musicien virtuose pour bien faire son métier, inutile de renoncer à être vidéothécaire si on n'est pas Scorsese. Pour autant, si les politiques publiques s'orientent davantage de façon plus nette sur un travail direct sur la matière filmique plutôt que sur la culture cinématographique, il faudra avoir mis la main à la pâte car bibliothécaire, ce n'est pas cinéaste (...) Le problème du cinéma est qu'il englobe un ensemble de métiers très différents exigeant des compétences tout aussi variées et cela le long d'une chaîne de fabrication longue et complexe, qu'il est difficile de reproduire dans un environnement non professionnel. »

« Je travaille beaucoup les questions de RH et de développement des compétences. Nous avons des problèmes de recrutement avec la refonte des fiches de poste et des attentes. C'était le cas sur la musique (notamment au regard du prêt d'instruments et des compétences techniques). Cela va être le cas sur les Fablab créatifs audiovisuels. »

« La réflexion autour de l'évolution du métier est nécessaire. (...) Le DVD n'est plus forcément notre cœur de métier. Des formations qualitatives (montage vidéo, sonore...) doivent être accessibles au personnel des médiathèques. »

7 Comment le cinéma et l'audiovisuel participent-ils au développement du lien social ?

Nombre de répondants évoquant chaque item	
Le cinéma comme vecteur de culture et de dialogue	60
Les débats et les ateliers comme outils de développement du lien social	24
Un manque de lieux et d'équipements adaptés	17
Un manque de moyens et d'effectifs	8
Le constat de fractures territoriales, et de l'isolement des territoires	8
Une attention à construire des propositions tournées vers les jeunes	6
Un manque de partenaires locaux	2

Beaucoup de bibliothécaires soulignent combien la **dimension collective** des projections et l'**expérience partagée** immédiate que le cinéma permet favorise l'organisation de **débats** et d'**échanges**, créateurs en eux-mêmes de **liens sociaux**. Le cinéma permet en outre de s'adresser à un public large, incluant des usagers maîtrisant moins bien la lecture ou la langue française.

Ce type d'action est d'autant plus efficace lorsqu'il est effectué en **partenariat** avec d'autres structures, ce qui n'est pas toujours possible. Il nécessite de disposer de lieux et d'**équipements adaptés**, de **personnels formés** et de **budgets dédiés** – toutes choses qui manquent souvent.

Verbatim

« Contrairement aux œuvres écrites qui ne sont pas accessibles à une partie de la population (illettrée, allophone, en apprentissage du français), la musique et le cinéma sont plus universellement partageables. Organiser un accueil de groupe FLE ou ASL (accompagnement sociolinguistique) autour d'images ou de sons semble être une porte d'entrée vers la discussion et donc l'inclusion. »

« Une exception au droit de projection en bibliothèque permettrait d'encourager la projection de films divers dans les établissements. Les actions de médiation de ce type seraient de nature à encourager les liens sociaux d'un territoire. »

« Le cinéma est un art populaire, en cela il s'agit d'une des pratiques culturelles les plus partagées. Proposer des séances de visionnage dans la médiathèque ou des animations thématiques sur le cinéma permet de faire interagir les publics sur leurs expériences, leurs souvenirs, leurs points communs. »

« Nous organisons plusieurs projections par an soit en audiodescription pour sensibiliser le public à ce sujet et permettre aux déficients visuels d'accéder à des projections accessibles sur grand écran. En outre, le choix du film se fait toujours au cours de réunions de groupes d'usagers qui discutent entre eux. »

« L'accompagnement social et le soin sont assez éloignés des bibliothèques, même si des passerelles sont possibles et nombreuses (ex. fonds de films sous-titrés). Créer du lien semble plus important. On peut penser à l'exemple de "cafés-papotages" autour d'un prix de cinéma organisé localement, ou autour des derniers films/livres vus... »

« Notre programme d'action culturelle est basé sur des rendez-vous réguliers, ce qui permet de constituer une communauté d'habités (dont une large part en situation précaire), mais aussi une partie de "nouveaux" qui se renouvellent à chaque rendez-vous en fonction du thème. (...) Le court métrage permet de nombreux usages : lancer un débat sur un thème de société, apprendre la langue française (ou n'importe quelle langue), offrir un espace de dialogue rassurant pour différents types de groupes (handicap, insertion sociale...). »

« Nous organisons des "cinés FLE" qui s'adressent à des primo-arrivants et des personnes en apprentissage de la langue française (souvent par l'entremise d'écoles et d'associations). Ces séances sont l'occasion d'échanges à même de créer du lien. »

« Cibler les publics empêchés est intéressant, mais cela crée nécessairement des cloisonnements. Quels sont les publics empêchés ? Quelles sont les actions par typologie d'acteurs repérés ? Nombre d'usagers ne sont pas recensés comme étant des publics empêchés et le sont pourtant tout autant. Par ailleurs, nombre de publics empêchés sont là d'être clivés. Une proposition globale avec des "sensibilités" serait à mon sens plus juste, plus large et plus consciente. »

« À distance, il est difficile de toucher les publics empêchés. En bibliothèque, l'exemple de la Médiathèque Baldwin (19ème) répond à ces attentes : une salle de projection (...) en commun avec la Maison des réfugiés. C'est LE modèle à suivre. Partager salles et écrans. »

« Je ne pense pas que cela soit prioritaire dans ma commune, ni que le cinéma soit le moyen premier de parvenir à créer du lien social. »

8 Comment concevoir un espace dédié à l'audiovisuel dans une construction ou une rénovation de médiathèque ?

Dans leurs remarques, les bibliothécaires soulignent à quel point les espaces dont ils disposent conditionnent les formes de médiation et d'action culturelle qu'ils peuvent mettre en place. En miroir, l'aménagement des espaces consacrés au cinéma et à l'audiovisuel apparaît donc comme la **traduction** de la **vision** portée par les collectivités, en lien avec les **réalités locales** propres à chaque **territoire**.

Nombre de répondants évoquant chaque item	
Des espaces communs pour l'image et le son	48
Des espaces organisés autour de la possibilité de visionner des films sur place	19
L'importance d'un auditorium pour des projections publiques	9
La nécessité d'espaces modulables pour s'adapter aux évolutions à venir	5

De nombreuses bibliothèques associent dans un même espace l'**audiovisuel** et la **musique**.

Lorsqu'il existe, l'**auditorium** est un équipement très plébiscité. Mais la possibilité de pouvoir **visionner des films sur place** peut prendre d'autres formes : postes individuels, « bulles » de projection... Construire les espaces autour de cette possibilité permet d'attirer certains usagers, et d'**incarner le continuum des collections** accessibles (DVD, VAD, jeux vidéo, création numérique...).

Les projets de rénovations ou de constructions évoqués par les bibliothécaires intègrent la nécessité d'une forme de **modularité**, seule à même de permettre l'**adaptation aux évolutions** à venir.

Verbatim

« Le lieu définit la pratique : puisque nous disposons de salons cinéma et musique où de petits groupes peuvent s'installer et visionner dans des conditions privilégiées, sans être dérangés par les va-et-vient, une action peut se pérenniser. »

« La place physique des collections audiovisuelles est un problème pour notre bibliothèque. En effet, avec la transition écologique sur laquelle veut s'engager notre bibliothèque, les boîtiers des DVD ne seront plus remplacés par des boîtiers slim. Ce qui entraînera un manque de place significatif en rayon. »

« Travaillant dans un bâtiment historique totalement inadapté (escaliers, manque d'espace, pas de salle audiovisuelle), je plaide pour des espaces à la mesure des ambitions culturelles (...). Je travaille depuis 10 ans à des tentatives de rapprochement par genre, tous supports confondus (...) pour désenclaver les collections souvent cantonnées à leur support du fait du mobilier : là encore les espaces ne facilitent pas plus la tâche que la réticence des collègues. Et pourtant, un fonds policier qui rassemble des romans, docs, musique (de films), films, BD... permet à un public de mieux naviguer dans son genre de prédilection, au-delà de ses préférences initiales. »

« Les secteurs Musique et Cinéma sont réunis dans un même espace depuis plusieurs décennies. Leurs collections sont gérées par la même équipe. Cette synergie a permis de prolonger un peu la visibilité et le prêt des collections musicales... mais aussi de maximiser les ressources humaines. »

« Nous nous sommes posé la question de l'espace dédié à l'audiovisuel avec un projet de nouvelle médiathèque pour 2026. Il a été choisi de conserver les fonds DVD + CD et d'établir un bilan dans quelques années, quitte à réutiliser l'espace pour de nouveaux fonds si les objectifs ne sont pas atteints. »

« Nous accompagnons les communes dans leur projet de rénovation ou de construction via les fonds de concours. (...) Le coût au m2 pour les petites communes est à prendre en compte face à des collections en déclin : certaines communes font donc le choix d'adosser une salle de spectacle ou de projection à la bibliothèque, et des passerelles entre les deux sont donc possibles. »

« Il me semble important de privilégier des espaces dédiés à la pratique (écoute, visionnage) en complément d'espaces dédiés aux collections. La réduction de ces derniers ne doit pas signifier la disparition de la médiation de contenus. »

9 Comment dynamiser le travail des bibliothèques autour du cinéma et de l'audiovisuel au cœur d'un écosystème culturel local ?

La question du rapport des bibliothèques à l'écosystème local dans lequel elles s'inscrivent a donné lieu à des réponses contrastées. Les bibliothécaires sont très dépendants de la **densité du tissu institutionnel et associatif** qui existe autour d'eux, sans lequel il est difficile de concevoir des **collaborations** et des **partenariats**. Lorsque la distance physique qui sépare le cinéma local de la bibliothèque est trop importante, il est plus difficile de construire des actions communes.

Nombre de répondants évoquant chaque item	
L'importance des collaborations et des partenariats	75
L'importance de la proximité des partenaires	24
Un manque de moyens financiers et de compétences	11
La mutualisation de moyens techniques	7

La question de la **mutualisation des moyens** suscite des réactions ambivalentes. Elle est plébiscitée pour les bâtiments, et souvent vue comme un moyen de pouvoir acquérir certains outils onéreux. Mais elle est aussi regrettée lorsqu'elle est imposée, au **risque** que la médiathèque devienne un « prestataire » au service d'autres structures, et **perde son identité** aux yeux du public.

Verbatim

« Consolider et développer les partenariats est déterminant (...). À Brest, un nouveau lieu dédié au son et à l'image est en cours de création. La question qui se pose pour nous est donc surtout de trouver la manière de nous associer, de dialoguer et de proposer une offre complémentaire à ce projet. »

« Ce n'est pas forcément aux médiathèques de jouer ce rôle-là car il faut des compétences, des moyens et un réseau. »

« La réalité des bibliothèques est très diverse. Seule une partie d'entre elles, dans les villes, pourrait proposer des outils et des espaces de tournage etc. Mais des partenariats peuvent être imaginés, pour que la bibliothèque fasse bénéficier ses publics de ce type d'actions menées par d'autres. »

« Il faut disposer d'ordinateurs et de matériels adapté pour les mutualiser (par exemple avec des bancs de montage numériques). »

« Les premiers cinémas sont à une dizaine de kilomètres. Répondre à ces enjeux serait une mission chronophage, et je ne suis pas sûre qu'elle répondrait à une demande immédiate, en milieu rural. »

« Il faut arrêter de vouloir mutualiser les moyens. Il faut une communication claire et précise. Or s'associer à d'autres structures, c'est prendre le risque de rendre floue la mission qu'ont les médiathèques auprès du public. Nous ne sommes pas là pour faire des événements dignes du Festival de Cannes, mais pour rendre un service du mieux possible aux usagers. »

« Les partenariats ne sont pas aisés à construire et dépendent souvent plus des personnes que des structures elles-mêmes. La présence d'un centre culturel complet (cinéma, théâtre, médiathèque) ne garantit pas la porosité des pratiques ! »

« Les médiathèques sont prises d'assaut par les associations, par les activités, par les différents services, et utilisées pour tout. »

10 Faire du cinéma et de la vidéo au sein de la médiathèque ?

Interrogés sur la possibilité et l'intérêt de faire du cinéma au sein des médiathèques, les bibliothécaires défendent des positions antagonistes. Beaucoup d'entre eux soulignent que le développement d'ateliers de **fabrication de films** correspond à une **demande** de certains usagers, et qu'il s'inscrit dans un mouvement général de transformation des médiathèques qui deviennent **des lieux où l'on crée et où l'on expérimente** autant que des lieux où l'on consulte des collections. Réaliser des films permet en outre d'**apprendre à mieux regarder les films** en comprenant comment ils sont faits. Mais d'autres bibliothécaires se montrent plus dubitatifs, et considèrent qu'une telle proposition ne rentre pas dans le cadre des **missions des médiathèques**.

La question du **manque de moyens techniques et financiers** est souvent évoquée, tout comme celle du **manque d'espaces appropriés** pour pouvoir développer une offre qui ne vienne pas empiéter sur les autres usages de la médiathèque.

Les **compétences spécifiques** que demande l'animation d'ateliers de fabrication ne sont pas toujours maîtrisées par les équipes, et les obligent à se reposer sur des **partenariats** avec d'autres acteurs, souvent onéreux.

En outre, la **temporalité** de la fabrication d'un film, très longue, n'est pas toujours adaptée au fonctionnement des médiathèques – qui peinent à fidéliser le public d'une séance à l'autre.

Nombre de répondants évoquant chaque item	
Un manque de moyens techniques et financiers	55
Un manque d'espaces dédiés au sein de la médiathèque	31
Un manque de compétences	22
La nécessité de s'appuyer sur des partenariats	23
Le développement d'ateliers de stop-motion	12
Le développement d'ateliers autour de la table mash-up	11
Une interrogation sur le périmètre de la mission des bibliothèques	9
La présence ou le projet d'un Fablab au sein duquel le cinéma pourrait trouver sa place	7

La solution passe peut-être par le **développement de dispositifs spécifiques** (comme celui de la table mash-up, souvent évoquée), permettant d'**expérimenter un geste de création** dans un **cadre collectif** sans transformer les bibliothèques en studios de cinéma. Ces dispositifs, dans l'idéal, doivent permettre de nourrir le rapport des usagers aux **collections**.

Verbatim

« Pour mieux voir il faut faire. Pour mieux être ému par une œuvre, il faut passer par la pratique, la réalisation, la fabrication. Les bibliothèques sont un lieu très intéressant pour cela à condition de nous entourer de professionnels. »

« L'idée d'encourager les publics à pratiquer est essentielle pour favoriser le regard critique sur les œuvres. Mais pour l'avoir pratiqué (...), cette action est chronophage et ne touche que des publics déjà sensibles et "éduqués". »

« Apprendre à faire de l'audiovisuelle est un vrai métier pour lesquels les bibliothécaires n'auront jamais les compétences sauf si une formation sur plusieurs années a été suivie. De plus cela nécessite un salaire plus élevé que ce qu'ont les agents de bibliothèque actuellement. »

« La bibliothèque devient un lieu de fabrique. »

« Les bibliothèques mettent déjà d'autres ressources à disposition pour soutenir cet effort (ex : livres techniques sur l'usage de caméra, logiciel, etc.) et permettre l'auto-formation pour gagner en autonomie grâce à des supports concrets et fiables. Devenir un studio de réalisation deviendrait un autre projet qu'une médiathèque (type studio de production), ou le personnel n'aurait plus qu'à faire des tâches de secrétariat. »

« Les médiathèques se sont déjà tellement diversifiées, tellement élargies dans leurs missions, à en être parfois "désorientées". Les personnels commencent à saturer du "on fait tout à la médiathèque sans avoir les compétences et le personnel pour". Développer des pôles spécifiques dans certains lieux repères, pourquoi pas. Mais diversifier pour perdre l'usager et le professionnel ne me paraît pas être souhaitable au regard de la santé actuelle des équipes. »